

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Premier® Implant Cement™, Catalyst

1. Identification du produit chimique et de la société

Nom du produit : **Premier® Implant Cement™**

Premier® Dental Products Company

1710 Romano Drive

Plymouth Meeting, PA 19462

Téléphone : +610-239-6000 Télécopieur : +610 239-6171

Téléphone en cas d'urgence : +610-239-6000

Mode d'emploi:

Le ciment pour implant Premier® est un ciment temporaire sans eugénol pour les couronnes retenues par implant de scellement.

Contre-indications:

N'utilisez pas sur des patients qui ont une sensibilité connue ou une allergie aux résines. Pour retirer les résidus, lavez toute la région affectée à l'eau. Si une réaction allergique est remarquée, arrêtez immédiatement le traitement et consultez un médecin.

2. Identification des dangers

Dangers aigus pour la santé : peut provoquer une irritation oculaire, respiratoire et cutanée en forte concentration.

Dangers chroniques pour la santé : le matériau n'est pas connu pour provoquer d'importants problèmes de santé.

Signes et symptômes d'exposition : de fortes concentrations peuvent provoquer une irritation oculaire et respiratoire.

Le contact prolongé avec la peau peut causer son dessèchement.

Voies primaires d'exposition : inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux.

Cancérogénicité : NTP - non, OSHA - non, CIRC - non.

Symboles de danger: 

3. Composition/Renseignements concernant les ingrédients dangereux

Ingrédients dangereux	N° CAS	Identification des dangers et mentions de risque
Triéthylglycoldiméthacrylate	109-16-0	Irritant, R36/37/38, R43
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	Explosifs, Irritant
Silice sublimée	112945-52-5	R36/37/38

✓ **Renseignements supplémentaires** : pour connaître le libellé des mentions de risque répertoriées, consultez la section 16.

4. Mesures de premiers soins

En cas d'inhalation : en cas d'irritation, sortez la victime au grand air. Si la difficulté à respirer persiste, consultez un médecin.

En cas de contact cutané : lavez avec du savon et de l'eau.

En cas de contact oculaire : rincez abondamment à l'eau durant 15 minutes. Consultez un médecin.

En cas d'ingestion : consultez un médecin.

5. Mesures de combat contre le feu

Point d'éclair : S. O.

Procédé d'extinction : dioxyde de carbone, vaporisation d'eau, agent chimique en poudre.

Procédures particulières pour combattre l'incendie : évitez un jet d'eau direct.

Dangers d'incendie et d'explosion inhabituels : aucun.

6. Mesures contre le rejet accidentel

Précautions environnementales : évitez l'écoulement dans les égouts et les cours d'eau.

Procédure de nettoyage : empêchez la propagation du déversement et ramassez-le avec une substance absorbante appropriée. Placez la matière absorbée dans un contenant pour mise au rebut ultérieure.

7. Manipulation et entreposage

Manipulation : aucune mesure particulière n'est nécessaire si le matériau est manipulé selon les directives.

Entreposage : gardez le contenant hermétiquement fermé lorsque le matériau n'est pas utilisé. Entreposez dans un endroit frais et sec. Gardez le matériau dans son emballage d'origine.

Entreposez loin de la lumière directe, des flammes nues et des sources de contamination et évitez l'entreposage prolongé dans des endroits où la température dépasse 24 °C (75 °F).

8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'exposition : n'utilisez le matériau que dans des endroits bien aérés

Protection respiratoire : évitez de respirer les émanations. Aucune protection particulière en utilisation normale.

Protection de la peau et des mains : évitez tout contact cutané inutile. Portez des gants de latex durant la manipulation.

Protection des yeux : lors de la manipulation, portez des lunettes de sécurité ou de protection équipées d'écrans latéraux.

Mesures hygiéniques : retirez tout matériau renversé de la peau et des vêtements. Ne mangez ou ne buvez pas lorsque vous manipulez ce matériau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : pâte rose

Odeur : odeur particulière

Point d'ébullition : S. O.

Taux d'évaporation (Eau = 1) : S. O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.

Solubilité dans l'eau : insoluble

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : ce matériau est stable.

Réactions dangereuses : aucune si le matériau est manipulé conformément aux directives

Polymérisation dangereuse : pourrait se produire.

Conditions à éviter : chaleur, lumière UV

Incompatibilité : radicaux libres, agents réducteurs, ions de métaux lourds

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone, eau, monoxyde de carbone, produits de décomposition acrylique, selon les conditions de chauffage et de combustion.

11. Renseignements toxicologiques

Toxicité orale aiguë : DL 50(rat) > 5000 mg/kg

Irritation cutanée : peau sèche et irritation possible en cas d'exposition prolongée

Effets allergiques : les personnes sensibles au méthacrylate peuvent avoir une réaction allergique.

12. Renseignements écologiques

Ne déversez pas dans les égouts ou les cours d'eau.

Persistance dans l'environnement et décomposition naturelle : aucune donnée disponible

Écotoxicité : aucune donnée disponible

13. Considérations sur la mise au rebut

Peut être enfoui ou incinéré selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

14. Renseignements sur le transport

Numéro ONU :

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA Produit non réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU :

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA Produit non réglementé

Classe(s) de risque pour le transport :

Classe DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

Classe : Produit non réglementé

Groupe d'emballage :

DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA Produit non réglementé
Dangers environnementaux : Sans objet.
Précautions particulières pour l'utilisateur : Sans objet.
**Transporter en vrac conformément à l'annexe II du
MARPOL 73/78 et le code IBC :** Sans objet.
« Règlement type » de l'ONU : Produit non réglementé

15. Renseignements réglementaires

Ce produit doit être classé selon le critère de l'UE.

Le produit est un dispositif médical selon la directive UE-93/42.

15.1 Numéro ONU

15.2 Règlements nationaux

15.3 Numéro EU

15.4 Symboles de danger



15.5 Désignation de danger

Irritant

15.6 Mentions de risque

36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

15.7 Mentions de sécurité

S : 2, 9, 16, 23, 26, 28, 24/25, 37/39

2 Conserver hors de la portée des enfants.

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer les vapeurs.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon et consulter un médecin.

28 Après un contact avec la peau, se laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

37/39 Porter des gants appropriés et une protection des yeux/du visage.

Statut États-Unis-O.S.H.A. : selon les critères de la norme fédérale sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses des États-Unis, cette matière n'est pas dangereuse.

16. Autres renseignements

Date de révision par Premier : 07/18/2017

Numéro de la révision : 7

Mentions de risque pertinentes

36/37/38/43 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau

Irritant

Le matériau doit être conservé dans les contenants d'origine. Les contenants vides ne doivent pas être réutilisés.

Données ANSI/NFPA 704

Feu = 1

Santé = 0

Réactivité = 0

Danger particulier = aucun

Numéro de fournisseur : 073014

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.
